

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-2916

présenté par
M. de Courson

ARTICLE 33

À la soixante-septième ligne de la première colonne du tableau de l'alinéa 5, supprimer les mots :

« 2° du A du ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel